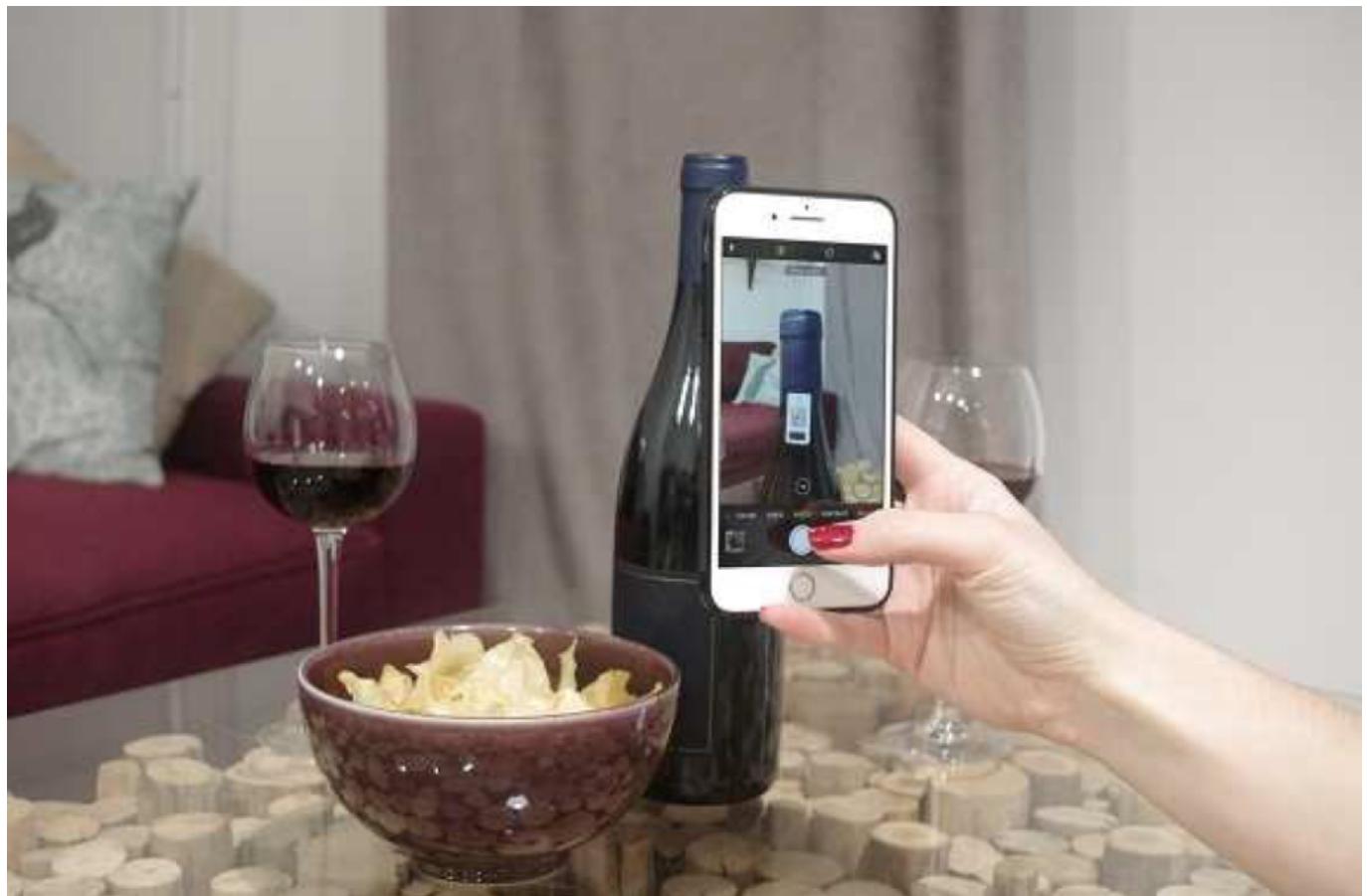


Ecrit par Echo du Mardi le 3 mars 2020

Timbre de garantie innovant contre la contrefaçon



Suite à un appel d'offre, le Syndicat des vignerons des Côtes-du-Rhône vient de retenir une nouvelle solution innovante concernant le timbre de garantie certifiant l'origine d'une indication géographique. Mis au point par la société allemande 'Tesa scribos', ce nouveau timbre de garantie offre 4 niveaux de sécurité : un niveau visible à l'œil par tout utilisateur, un niveau comprenant un QR code à flasher avec son smartphone sans application et uniquement avec l'appareil photo et deux niveaux cachés qui ne peuvent être révélés qu'en laboratoire.

Pour le Syndicat, l'objectif de ce projet est de développer un outil efficace de lutte contre la contrefaçon et les usurpations du nom 'Côtes-du-Rhône'. Utilisable sur la base du volontariat pour les AOC (Appellations d'origine contrôlée) Côtes-du-Rhône, Côtes-du-Rhône Villages et les crus, le système a déjà été expérimenté dans d'autres régions viticoles mais

Ecrit par Echo du Mardi le 3 mars 2020

aussi pour les pièces détachées d'automobiles par exemple.

■ Manque à gagner de 235 M€

Une étude de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle estimait que les contrefaçons de vins et spiritueux bénéficiant d'une indication géographique entraînent une perte annuelle de 2,7 milliards d'euros dans l'UE dont 235M€ en France. Cette étude évalue également les pertes d'emplois dans l'UE liées à ces contrefaçons à plus de 6 000 emplois directs et 38 800 emplois indirects dans la filière vins et spiritueux. Avec la mise en place de ce nouvel outil, il s'agit également de la protection des marques des producteurs, qui sont eux aussi victimes de la contrefaçon.

« Ainsi, chaque structure, quelle que soit sa taille, peut s'emparer de l'outil pour défendre ses propres droits de propriété intellectuelle, tout en assurant la traçabilité de ses produits », explique le Syndicat. Autre avantage de la formule, elle permet la traçabilité des produits puisque le dispositif offre la possibilité de connaître avec précision les pays et régions dans lesquels sont consommés les vins des Côtes-du- Rhône scannés.